

Recherches-actions sur la place des musiciens intervenants en milieu spécialisé

par **Victor Flusser**
 Directeur du CFMI,
 Université Marc Bloch,
 Strasbourg

Le Centre de Formation de Musiciens Intervenants oeuvre depuis plusieurs années déjà dans le domaine de l'intervention musical en milieu de la santé.

Fort de l'impact positif sur la qualité de vie dans les institutions de santé, le CFMI a reçu de nombreuses demandes de diverses institutions sociales. Ainsi, une recherche-action a été menée en 2006 sur la place et les modalités d'action des musicien intervenants en institutions sociales et une convention a été signée en 2007 entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Alsace et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Bas-Rhin (vous trouverez cette convention page 9). La formation spécifique s'est depuis ouverte au milieu social afin d'élargir les compétences professionnelles des musiciens intervenants.

Aujourd'hui, nous envisageons d'associer la dynamique de l'intervention musicale au milieu du handicap. Pour réaliser ce projet, nous proposons la mise en place d'une recherche-action conduite dans des CAT et des IME, afin de mesurer la pertinence de la musique en milieu du handicap et à la place du musicien intervenants dans ces institutions spécialisées.

Cette recherche-action se déroulera de septembre 2008 à juin 2009, à raison de quatre heures d'interventions hebdomadaire dans chaque institution. Un documentaire vidéo sera produit à cette occasion.

Cette recherche-action sur les modalités et la pertinence du travail en milieux spécialisés des musiciens intervenant en milieu social et de la santé s'articule sur une série d'action :

- Apprentissage/compagnonnage avec des musiciens du CAT culturel l'Evasion de Sélestat ;
- Création d'un atelier de fabrication d'objets sonores et d'instruments de musique au sein d'un CAT ;
- Adaptation des modalités d'intervention d'un musicien intervenant à l'intervention en maison d'accueil spécialisée ;
- Plantation de plantes (coloquinte, bambou) permettant la construction d'instruments de musique au sein d'un IM PRO.

Cette recherche-action doit suivre un protocole précis afin de pouvoir mesurer les effets des interventions musicales :

1 Toutes les séances d'intervention doivent être accompa-

gnées par le référent de l'institution,

2 A chaque intervention d'une durée de 2 heures doit correspondre une séance de travail (analyse de l'observé) d'environ 1 heure,

3 Lors des séances d'analyse une personne doit être secrétaire de séance pour consigner en détail ce qu'est dit,

4 Les comptes-rendus de chaque réunion d'analyse doivent être envoyés à chacun des membres de la liste de participants,

5 Il est important qu'une description détaillée soit faite des modalités d'intervention, séance par séance, le répertoire travaillé, les divers retours de toutes les personnes impliquées, les difficultés rencontrées (horaire, lieux, ...),

6 Une attention particulière devra être prêtée au partenariat avec l'équipe professionnelle,

7 Une observation devra être effectuée si, en l'absence des musiciens intervenants, quelque chose change dans l'institution, suite à leur présence (tout de suite après leur départ, le lendemain, quelques jours après, ...),

8 Une analyse et une description devront être faites du rythme de vie des usagers et des professionnels de l'institution, spécialement pendant le temps qui correspond à l'intervention musicale,

9 Une analyse devra être faite des difficultés / besoins relationnels que identifiés dans l'institution,

10 Il faudra apporter des réponses aux questions ou éléments de réflexion suivants :

- a** Est-ce que la présence de musiciens intervenants est pertinente dans l'institution en question ?
- b** Quelles sont les modalités d'intervention expérimentées et quels ont été les résultats :
 - Pour les usagers ?
 - Pour les professionnels ?
 - Pour l'institution comme un tout ?
- c** Quelques situations particulières semblent être importantes pour la réflexion menée ?
- d** Quelles sont les compétences que les musiciens intervenants devraient développer pour optimiser leur action dans ce type d'institutions ? ■